

## Déclaration d'ITW concernant l'esclavage moderne et la traite des êtres humains

La présente Déclaration concerne notre exercice fiscal clôturé au 31 décembre 2020. Elle décrit les activités d'Illinois Tool Works Inc. et ses filiales consolidées, y compris ITW Limited et ITW Holdings Australia L.P. (la « Société », « ITW », « nous », « notre », « nos » et « nôtre ») destinées à éliminer l'esclavage et la traite des êtres humains de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement.

### Présentation

ITW reconnaît que notre impact s'étend bien au-delà de nos murs. Pour renforcer notre impact positif sur notre monde commun, nous nous engageons à favoriser la responsabilité dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, par le biais de l'impact de nos produits, ainsi que via notre réseau mondial de fournisseurs.

La société, dont le siège social se trouve à Glenview, Illinois, États-Unis, et qui est cotée à la Bourse de New York, est un fabricant mondial décentralisé d'une gamme diversifiée de produits et d'équipements industriels. ITW emploie environ 43 000 personnes dans 83 divisions réparties dans 52 pays. Les opérations d'ITW sont organisées et gérées sur la base d'offres de produits et de marchés finaux similaires et sont présentées à la direction générale sous la forme des sept segments suivants : OEM automobiles ; équipement alimentaire ; test & mesure et électronique ; soudage ; polymères & fluides ; produits de construction et produits spécialisés. La Société possède et exploite environ 440 usines et bureaux qui s'approvisionnent à leur tour auprès de milliers de fournisseurs répartis dans 80 pays. Les divisions d'ITW vont des équipementiers aux fournisseurs de niveau 1, 2, 3, voire de niveau 4, en fonction du marché desservi.

La culture d'ITW est l'un des principaux moteurs de notre stratégie d'entreprise et englobe nos valeurs fondamentales d'intégrité, de respect, de confiance, de risque partagé et de simplicité. Dans nos valeurs fondamentales, nous intégrons les principes du Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail sur les principes et droits fondamentaux au travail. Nos valeurs fondamentales, transmises dans toute l'Entreprise, appellent à faire preuve des normes d'éthique les plus élevées dans toutes les interactions avec toutes les parties prenantes.

Nous avons préparé cette Déclaration sur une base combinée pour nous conformer à la fois à la Loi californienne de transparence des chaînes d'approvisionnement, à la Loi du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne et la Loi du Commonwealth d'Australie sur l'esclavage moderne, et ce pour l'ensemble de notre entreprise, car nos valeurs fondamentales, [la déclaration de principes de conduite](#), [la politique des droits de l'homme](#), [le Code de conduite du fournisseur](#), [la Déclaration de politique relative aux attentes des fournisseurs](#) et [aux minerais des conflits](#) fournissent ensemble le cadre de conformité global relatif à l'esclavage et à la traite des êtres humains dans l'ensemble de notre Entreprise (que nous appelons parfois collectivement « esclavage moderne » dans les présentes). Cependant, toutes les entités qui font partie de la Société ne sont pas soumises à ces lois.

Nous pensons que les risques d'esclavage moderne dans nos entreprises sont éloignés étant donné la nature de nos activités et de notre main-d'œuvre couplée à nos politiques, à nos

procédures internes et à nos valeurs fondamentales fortes. Lorsque nous avons identifié des risques inhérents aux fournisseurs, comme expliqué ci-dessous, nous avons établi des procédures et nous avons œuvré dans l'esprit d'une amélioration continue pour atténuer les risques de contribuer ou d'être liés à l'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement pour les produits de ces fournisseurs.

Lorsque cela est possible, nous cherchons à entretenir des relations à long terme avec des fournisseurs locaux afin de nous aider à nous approvisionner de manière plus responsable et à réduire le risque d'approvisionnement auprès d'un fournisseur non éthique. En 2020, dans notre chaîne d'approvisionnement globale, environ 45 % des dépenses mondiales ont été effectuées auprès de fournisseurs situés à proximité des installations que nous desservons.

### ***Codes de conduite***

La Déclaration des principes de conduite d'ITW exige de se conformer aux exigences des droits de l'homme à travers le monde, notamment aux lois en matière de respect de l'environnement, de la santé et de la sécurité qui protègent le bien-être des employés, ainsi qu'aux lois contre l'esclavage, la traite d'êtres humains et le travail des enfants. La Déclaration des principes de conduite d'ITW s'applique à tous nos employés et à toutes nos opérations commerciales internes.

En outre, le Code de conduite des fournisseurs d'ITW tient nos fournisseurs responsables des mêmes normes de conduite énoncées dans notre Déclaration de principes de conduite. Le Code de conduite des fournisseurs interdit expressément à nos fournisseurs d'employer des travailleurs dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légal (et en tout cas de moins de 15 ans) ou de s'approvisionner sciemment auprès de fournisseurs associés à la traite des êtres humains. Le Code de conduite des fournisseurs demande également à nos fournisseurs de déployer des efforts raisonnables pour s'assurer que leurs fournisseurs sont conformes à nos politiques. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment au Code de conduite des fournisseurs et nous ne faisons pas sciemment affaire avec des fournisseurs qui enfreignent des lois en matière de protection des droits de l'homme ou de santé et de sécurité humaines.

Nous avons également publié nos Attentes des fournisseurs. Entre autres, nos Attentes des fournisseurs indiquent que nous attendons des fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables à travers le monde, notamment à celles concernant les droits de l'homme, et aux lois contre l'esclavage, la traite d'êtres humains et le travail des enfants.

De plus, nous avons publié une Politique des droits de l'homme. Notre Politique des droits de l'homme indique que nous sommes attachés aux droits de l'homme sur le lieu de travail. Entre autres choses, cela comprend la fourniture d'un lieu de travail qui protège le bien-être et la sécurité des employés et le respect de toutes les lois applicables concernant l'esclavage, la traite des êtres humains et le travail des enfants.

### ***Mesures permettant d'atténuer le risque d'esclavage et de traite d'êtres humains***

Nous nous engageons dans les activités décrites ci-dessous pour atténuer le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement.

Conformément à notre structure d'exploitation décentralisée, nos entreprises individuelles sont responsables d'évaluer et de traiter les risques d'esclavage moderne dans leurs chaînes d'approvisionnement, en fonction de leur profil d'activité et de risque particulier. En reconnaissance des différents profils de risque de nos entreprises, nous avons choisi de ne pas adopter une approche normative dans ce domaine de conformité, car nous pensons que permettre aux entreprises individuelles d'adopter une approche réfléchie et personnalisée pour lutter contre le risque d'esclavage moderne est plus efficace qu'une approche normative et nos unités commerciales devraient fonctionner conformément à nos valeurs fondamentales, à la déclaration de principes de conduite d'ITW, au Code de conduite des fournisseurs, aux attentes des fournisseurs, à la Politique des droits de l'homme et à d'autres politiques d'ITW.

### ***Évaluation des risques et des fournisseurs ; vérification des chaînes d'approvisionnement.***

Nos entreprises évaluent les fournisseurs potentiels pendant la sélection de ces derniers, puis périodiquement par la suite, en fonction de leur profil de risque et d'entreprise ainsi que de leur rôle dans notre chaîne d'approvisionnement. L'évaluation peut comprendre plusieurs étapes d'évaluation des risques d'esclavage moderne. Les mesures prises pour évaluer le risque d'esclavage moderne incluent généralement une demande aux fournisseurs de remplir un questionnaire détaillant leurs capacités liées aux processus de fabrication, au contrôle qualité, à la livraison et à la technologie, et demandant d'autres informations relatives à la gestion globale de leur entreprise. Par ailleurs, nous utilisons des logiciels tiers pour examiner les risques financiers et juridiques des fournisseurs et des clients.

Conformément aux principes directeurs des Nations Unies 17 et 24, nous évaluons nos produits achetés par rapport à la liste des marchandises produites par le travail des enfants ou le travail forcé du département américain du Travail pour les pays et les industries sujets à l'esclavage moderne afin d'identifier les fournisseurs à haut risque qu'ITW peut utiliser. ITW mène également des recherches internes sur le risque d'esclavage moderne en utilisant d'autres ressources du gouvernement américain et d'organisations non gouvernementales, y compris l'examen des ordonnances de suspension (« WRO ») émises par le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Qui plus est, nous hébergeons un site web interne qui est accessible à nos entreprises et qui contient des informations pertinentes sur les douanes mondiales.

Dans le cadre de notre processus d'évaluation des risques fournisseurs, nous utilisons également une liste de contrôle des risques de la chaîne d'approvisionnement exclusive qui nous guide dans l'identification des fournisseurs présentant les risques les plus élevés d'esclavage moderne dans leurs établissements. ITW mène également des actions de sensibilisation auprès des fournisseurs dans le cadre de ses enquêtes sur le pays d'origine des minerais des conflits et participe à des groupes industriels et à des engagements avec d'autres parties prenantes.

***Audits.*** Avant de faire des affaires avec un fournisseur, une visite sur site du fournisseur peut être effectuée par le personnel d'ITW afin de confirmer les capacités globales du fournisseur en matière de fabrication, de qualité, de livraison et de technologie, et d'évaluer le risque global du fournisseur. De plus, après avoir commencé à faire affaire avec un fournisseur, des visites sur le site du fournisseur peuvent être effectuées périodiquement par le personnel d'ITW. Bien que le but spécifique des visites sur site ne soit pas typiquement d'évaluer l'esclavage moderne, la conformité aux normes de l'entreprise pour l'esclavage moderne est couverte dans l'évaluation globale des fournisseurs, et nous pensons que les visites des fournisseurs sur place par le personnel d'ITW découragent les conditions de travail abusives.

**Conditions du contrat.** Nos Conditions générales d'achat prévoient que les fournisseurs directs doivent se conformer à toutes les lois applicables contre l'esclavage, la traite des êtres humains et le travail des enfants. Les Conditions générales d'achat exigent également que les fournisseurs directs se conforment à notre Code de conduite des fournisseurs.

**Certifications des fournisseurs.** Sur la base de notre évaluation du risque fournisseur, nous demandons aux fournisseurs déterminés comme pouvant présenter un risque élevé d'examiner et de signer notre code de conduite du fournisseur ; ce texte comprend des dispositions relatives à l'esclavage et à la traite des êtres humains. En 2020, nous avons obtenu une certification de conformité de 99 % de ces fournisseurs identifiés comme à haut risque possible. En 2020, nous avons également obtenu des certifications de conformité à notre Code de conduite du fournisseur de la part de fournisseurs clés de main-d'œuvre contingente et de certains autres fournisseurs à haut risque, dans le cadre de notre engagement à traiter de manière proactive les risques potentiels.

En outre, nous exigeons des fournisseurs importants qui nous vendent des produits contenant des minerais des conflits qu'ils certifient l'origine des minéraux afin de déterminer si ces minerais ou matériaux peuvent soutenir un conflit. Ces certifications visent en partie à aider à identifier et à atténuer les risques d'esclavage moderne, de traite des êtres humains, de travail des enfants et d'autres violations des droits de l'homme.

**Mécanisme de grief.** L'Entreprise gère une ligne d'aide confidentielle pour les dénonciateurs par laquelle tous les employés, fournisseurs et autres tiers peuvent signaler les manquements de conformité des employés, fournisseurs ou entrepreneurs, y compris en ce qui concerne l'esclavage moderne. Les coordonnées de notre service d'assistance téléphonique sont <http://www.itwhelpline.ethicspoint.com>.

### **Formation et responsabilité interne**

**Équipe de conformité.** Au niveau corporatif, nous disposons d'un comité interfonctionnel d'approvisionnement responsable dirigé par le vice-président d'ITW chargé de l'approvisionnement stratégique mondial et de l'hygiène et de la sécurité environnementales, qui rend compte au vice-président d'ITW et qui comprend les départements approvisionnement stratégique, risque d'approvisionnement, environnement, juridique, audit interne, informatique, conformité des échanges commerciaux, communication d'entreprise et du personnel sélectionné de diverses opérations. Le comité se réunit tous les trimestres pour discuter des pratiques d'approvisionnement responsable, y compris celles liées à l'esclavage moderne. Les employés de nos unités d'affaires décentralisées sont également impliqués dans les efforts de conformité et sont tenus de s'assurer qu'ils s'approvisionnent de manière appropriée, notamment en prenant en considération les risques liés à l'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.

**Gestion des connaissances et formations.** Notre personnel chargé de l'approvisionnement est formé aux attentes globales des fournisseurs, notamment à l'exigence d'agir de façon éthique et conformément à notre Code de conduite des fournisseurs. En outre, nous exigeons que nos employés de l'approvisionnement mondial, les employés mondiaux qui travaillent avec les fournisseurs et les clients sur les demandes de minerais des conflits, et les membres de notre comité d'approvisionnement responsable suivent une formation spécifique sur l'esclavage moderne visant à générer une sensibilisation et des exemples de bonnes pratiques, en particulier en ce qui concerne l'atténuation des risques au sein de nos chaînes d'approvisionnement de produits, et visant à permettre à nos professionnels de l'approvisionnement de mieux reconnaître les signes de l'esclavage moderne et d'agir pour résoudre les problèmes identifiés. Nous estimons que nos professionnels de l'approvisionnement qui ont reçu une formation sur les indicateurs

relatifs à l'esclavage moderne sont mieux à même d'identifier et d'atténuer ces risques chez leurs fournisseurs respectifs.

Au cours des deux dernières années, nous avons amélioré le contenu de notre formation sur l'esclavage moderne et nous avons élargi le groupe d'employés tenu de suivre cette formation aux employés sélectionnés. Nous hébergeons également un site Web interne qui contient cette formation et des supports supplémentaires à ce sujet.

**Certifications des employés.** Les employés sont tenus de certifier périodiquement leur conformité à la Déclaration des principes de conduite d'ITW. En outre, les groupes d'employés décrits ci-dessus sont tenus de fournir des attestations périodiques de conformité en rapport avec la formation sur l'esclavage moderne.

### ***Efforts supplémentaires en matière de responsabilité sociale des entreprises***

Pour plus d'informations sur nos efforts et nos réalisations en matière de responsabilité sociale des entreprises, consultez notre rapport sur la responsabilité sociale des entreprises, disponible sur <http://www.itw.com/social-responsibility/>.

### ***Approbation requise selon la Loi du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne***

Il est demandé à ITW Limited de préparer une déclaration conformément à la Loi du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne. Uniquement à des fins de conformité avec la Loi du Royaume-Uni sur l'esclavage moderne, cette Déclaration a été approuvée par le conseil d'administration d'ITW Limited le 7 juin 2021 et signée par un administrateur de cette entité, comme indiqué ci-dessous.

/s/ Giles Hudson, Directeur  
7 juin 2021

### ***Approbation requise selon la Loi du Commonwealth d'Australie sur l'esclavage moderne***

Il est demandé à ITW Holdings Australia L.P. de préparer une déclaration conformément à la Loi du Commonwealth d'Australie sur l'esclavage moderne. ITW Holdings Australia L.P. est une société en commandite détenue indirectement à 100 % par ITW et qui détient 100 % des participations dans ITW Australia Holdings Pty Ltd, une société à responsabilité limitée, qui détient à son tour 100 % des participations dans ITW Australia Pty Ltd. (« ITW Australia »), une société à responsabilité limitée ayant des activités à Dandenong South, Kawana, Melbourne, Melrose Park, Moorabbin, Morningside et Wetherhill Park. Au 31 décembre 2020, ITW employait environ 1 000 personnes en Australie.

Par l'intermédiaire de sa filiale opérationnelle ITW Australia et de ses différentes divisions, ITW Holdings Australia L.P. est engagée dans les activités suivantes : (i) la fabrication de solutions et de services de fixation pour le marché de la construction ; (ii) le développement, la fabrication et la distribution de machines et d'équipements pour les techniques de lavage et de nettoyage de la vaisselle, ainsi que pour la cuisson et la préparation des aliments ; (iii) la fabrication et la distribution d'équipements d'essai ; (iv) la fabrication et la distribution d'équipements, de fournitures

et d'accessoires de soudage ; (iv) la fabrication et la distribution d'une vaste gamme de solutions d'emballage refermables pour une grande variété de produits ; (v) la fabrication de produits consommables de marque de qualité utilisés sur les marchés de l'industrie, de la consommation, de l'exploitation minière et de la construction ; et (vi) la fabrication et la distribution de produits du marché secondaire de l'automobile pour les le DIY et du DIFM.

Les chaînes d'approvisionnement d'ITW Australia s'occupent de l'achat de composants divers, notamment d'éléments de fixation, de pièces moulées en métal, de certains produits chimiques et de produits électroniques, pour ne citer que quelques exemples. Nous pensons que les risques d'esclavage moderne dans nos entreprises d'ITW Australia sont éloignés étant donné la nature de nos activités et de notre main-d'œuvre couplée à nos politiques, à nos procédures internes et à nos valeurs fondamentales fortes. Lorsque nous avons identifié des risques inhérents aux fournisseurs, nous avons établi des procédures et nous avons œuvré dans l'esprit d'une amélioration continue pour atténuer les risques de contribuer ou d'être liés à l'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement pour les produits de ces fournisseurs. Nous nous efforçons de traiter ces risques par le biais des politiques, procédures et autres mesures décrites plus haut dans cette Déclaration.

Uniquement à des fins de conformité avec la Loi du Commonwealth d'Australie sur l'esclavage moderne, cette Déclaration a été approuvée par ITW UK, le Partenaire général d'ITW Holdings Australia L.P., le 7 juin 2021 et signée par un administrateur de cette entité, comme indiqué ci-dessous. ITW Holdings Australia L.P. a consulté ses filiales dans le cadre de la préparation de cette Déclaration.

ITW UK  
en qualité de Partenaire  
général d'ITW Holdings  
Australia L.P.

/s/ Giles Hudson, Directeur  
7 juin 2021